

Oui à la réforme de la prévoyance vieillesse – Non à un bloc de mesures

Berne, le 19 novembre 2014

Communiqué de presse

Oui à la réforme de la prévoyance vieillesse – Non à un bloc de mesures

Rejet de l'initiative AVSplus qui est financièrement irréalisable

Une prévoyance vieillesse sûre est l'une des trois priorités du *PLR.Les Libéraux-Radicaux*. Il considère le message présenté aujourd'hui par le Conseil fédéral comme étant une bonne vue d'ensemble précieuse de la prévoyance vieillesse et des défis qu'elle pose. Cependant, une révision en un seul bloc, comme le veut le projet „prévoyance vieillesse 2020", n'est pas possible. Les résistances contre ce projet gigantesque prédestinent cette réforme des retraites à un échec. La décision du Conseil fédéral de s'aventurer sur ce chemin malgré la critique est incompréhensible. Au lieu de cela – sans perdre la vue d'ensemble – une priorisation ainsi qu'un découpage des mesures est nécessaire.

Dans le cadre de sa [réponse de consultation](#), le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* s'est exprimé de manière critique contre ce paquet de réformes "prévoyance vieillesse 2020" du Conseil fédéral. Malgré les critiques de tous les partis, ce dernier s'obstine dans son approche et prend donc la responsabilité de continuer sur sa lancée avec cette réforme. Si le projet devait passer l'étape du parlement, les citoyens seraient amenés à se prononcer sur un seul projet gigantesque, avec le grand risque que la prévoyance vieillesse en 2019 se retrouve dans une impasse. Toutes les mesures partiraient aux oubliettes alors que certaines incontestées auraient pu être mise en œuvre bien avant ce délai.

Sauver le système des trois piliers

Le baby-boom, l'augmentation de l'espérance de vie et des rendements faibles font de la réforme une urgence. Le PLR regrette que le Conseil fédéral ne tende pas plus l'oreille. Le PLR s'investit pour des rentes à long terme financièrement sûres, et soutient l'actuel système des trois piliers. Ce système est toutefois menacé. Le résultat de répartition sera bientôt négatif dans l'AVS. Dans la LPP, où le principe "tirelire" devrait être valable, les épargnes des personnes actives financent les rentes de la génération à la retraite. Ce fait est trop peu connu et doit aussi être activement communiqué par le Conseil fédéral. Le PLR a fait plusieurs propositions à ce sujet (Postulat [13.3109](#), Motion [13.3313](#)).

Fixer les bonnes priorités

Le PLR va étudier le projet en détails et va définir la voie à suivre. Il faut impérativement pour le PLR: une réforme durable et équilibrée qui ne doit pas s'appuyer que sur une augmentation des recettes mais aussi prévoir un recul de recettes. Voilà pourquoi l'initiative AVSplus qui est financièrement irréalisable doit être rejetée. Cette initiative aurait pour conséquence d'augmenter de 5.5 milliards le déficit de l'AVS qui en 2030 se chiffrerait déjà à 8.3 milliards de francs sans ce texte.

Oui à la réforme de la prévoyance vieillesse – Non à un bloc de mesures

En outre, une assurance sociale moderne a besoin d'un frein à l'endettement comme soupape de sécurité pour la garantie à long terme des rentes. Or, le frein à l'endettement tel que prévu par le Conseil fédéral a déjà fait capoter la révision 6b de l'AI, c'est un choix irresponsable. De plus, l'argent économisé par l'harmonisation de l'âge de la retraite à 65/65 doit rester dans l'AVS et ne doit pas être utilisé à des fins compensatoires.

Sortir le taux de conversion du jeu politique

Enfin, la LPP doit être dépolitisée. C'est le seul moyen de garantir que le deuxième pilier soit de nouveau une "tirelire" et que la politique ne fasse pas de promesses qu'elle ne pourra pas tenir. Là aussi, le Conseil fédéral a reçu un mandat clair dans la consultation. Le Conseil national a déjà accepté deux motions du PLR qui exigent la dépolitisation de la LPP: ([11.3779](#), [11.3778](#)).

Liberté, cohésion, innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

† Isabelle Moret, vice-présidente, 079 332 08 23

† Ignazio Cassis, conseiller national, 079 318 20 30

† Felix Gutzwiller, conseiller aux Etats, 079 419 32 55

† Samuel Lanz, secrétaire général, 079 766 38 86

† Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48